

Rapport des comptes 2023

L'exercice 2023 se solde par un bénéfice de CHF 1'801.38 (2022 bénéfice CHF 2'851.50).

Les produits se sont élevés à CHF 12'365.- et les charges à CHF 10'563.62.

Les cotisations des membres actifs de l'exercice se monte à CHF 9'115, dont CHF 264.60 à recevoir au 31.12.2023. Le montant des cotisations 2022 s'élevait à CHF 8'929.65.

En 2023, les charges d'exploitation se composent principalement de cotisations payées au SSP pour CHF 9'044.40, de frais de formation continue pour CHF 626.70 (2022 CHF 1'446) ainsi que des frais informatiques, honoraires fiduciaire et frais bancaires.

Le capital propre en début d'exercice se monte à CHF 28'850.18. Après la prise en considération du bénéfice l'exercice de CHF 1'801.38, le capital propre s'élève à CHF 30'651.56 au 31.12.2023.

La formation continue dispose encore d'un montant de CHF 250.17 du fonds Florence Guillet. Les comptes présentent également un fonds affecté G. Buchs pour CHF 1'150.

Je remercie les contrôleurs des comptes Lorette et Isabelle S., ainsi que le comité pour son soutien et sa confiance.

Isabelle Ansermet

Vessy, le 30 avril 2024